ACCOMPAGNER L'USAGER TOUT AU LONG DE SON PARCOURS, EN FONCTION DE SES RESSOURCES, POUR LUI GARANTIR SES DROITS ET UNE QUALITÉ DE VIE OPTIMALE

Accompagner la personne dans toutes ses dimensions (santé, vie sociale)

Accompagner la personne dans les gestes du quotidien

- 31 Proposer et ajuster les soins d'hygiène en fonction des capacités, préférences et besoins de la personne.
- 32 Réaliser les gestes de prévention (mobilité, posture...) en tenant compte des difficultés spécifiques de la personne accompagnée.
- 33 Accompagner les repas selon le degré d'autonomie, en respectant les habitudes alimentaires et les rythmes.
- 34 Assurer une veille nutritionnelle personnalisée (prévention de la dénutrition, hydratation, surcharge...)
- 35 Veiller à l'image de la personne (vêtements, présentation), dans le respect de ses goûts, de son âge, de sa dignité.

Impliquer et accompagner la famille, les aidants si la personne ou son représentant le souhaite

- 36 Informer régulièrement les représentants légaux et/ou aidants sur les capacités et évolutions de la personne, selon les règles partagées.
- 37 Identifier les compétences et les ressources des représentants légaux et/ou des aidants et les valoriser.
- 38 Associer les représentants légaux et/ou les aidants à des actions de formation ou d'information pour les soutenir dans leur rôle.

- 39 Repérer les signes d'épuisement chez les aidants et proposer des relais ou du soutien.
- 40 Repérer et désamorcer les risques de situations de conflit entre les représentants légaux et/ou aidants et les professionnels sur les situations d'accompagnement.

Accompagner la personne dans son parcours de soins

- 41 Réaliser ou relayer les soins nécessaires à l'état de santé physique ou psychique de la personne.
- 42 Accompagner aux rendez-vous médicaux ou aux examens, et assurer la transmission d'informations utiles.
- 43 Mobiliser les partenaires du territoire (équipes mobiles, services à domicile, associations...).
- 44 Construire des relations de collaboration avec les professionnels de santé (médecins, soignants, psychologues...).
- 45 Participer à la coordination entre les différents acteurs de santé et du secteur social autour de la personne accueillie.









ACCOMPAGNER L'USAGER TOUT AU LONG DE SON PARCOURS, EN FONCTION DE SES RESSOURCES, POUR LUI GARANTIR SES DROITS ET UNE QUALITÉ DE VIE OPTIMALE

Accompagner la personne dans toutes ses dimensions (santé, vie sociale)

Contribuer à l'inclusion, à l'éducation, au développement ou au maintien de la personne dans la vie sociale

- 46 Soutenir l'accès ou favoriser le maintien dans les liens sociaux, les sorties et les démarches.
- 47 Mobiliser les dispositifs de droit commun adaptés aux besoins de la personne.
- 48 Accompagner dans les démarches administratives, les achats, les activités culturelles ou de loisirs.
- 49 Proposer et/ou animer des activités éducatives ou professionnelles, en lien avec le projet de la personne.
- 50 Donner du sens aux activités en lien avec le projet personnaliser, en veillant à leur coordination.

Anticiper, prévenir et gérer les situations de crise

- 51 Identifier collectivement les antécédents de crise et les facteurs déclencheurs ou protecteurs.
 - 52 Être attentif aux signes de mal-être ou de changement pouvant annoncer une crise.
 - 53 Participer à l'élaboration et à l'application des protocoles de prévention ou de gestion.

- 54 Maintenir la cohérence de l'équipe autour de la personne, y compris en période de tension se conformer aux protocoles.
- 55 Intervenir dans la crise selon ses compétences, en sollicitant les professionnels compétents si besoin.

Soutenir la personne dans l'accompagnement proposé

56 Proposer un accompagnement individualisé favorisant les comportements positifs pour la santé et le bien-être.

57 Informer et conseiller la personne (et/ou ses proches) dans la compréhension des démarches.

- 58 Accompagner le développement de ses compétences pour prévenir la perte d'autonomie.
- 59 Evaluer régulièrement son autonomie et proposer des actions pour la développer ou la préserver.
- 60. Maintenir une posture professionnelle, une juste distance, soutenue par des espaces d'échange, de formation et d'analyse de la pratique.







